Décision 22-DCC-168 du 07 septembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Biolab Martinique par le groupe Cerba

Posted on: 07 septembre 2022 | Secteurs :

OUTRE-MER

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Cerba
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Biolab Martinique

Lire

le texte intégral de la décision
132.95 Ko